Mission Ordonnancement Pilotage et Coordination Urbaine, Assistance au pilotage du PRU du quartier des Epis et de la Montée

Ville de Sin le Noble

Type de mission: Pilotage et conduite de projets

Maître d'ouvrage: Ville de Sin le Noble

Coût du projet :

directeur de mission : Valérie Embize

Année: 2010 - 2014

Equipe: Perspectives Urbaines et Sociales

Programme: 150 démolitions, 185 constructions, 140 réhabilitations

Acteurs: Etat (DDTM, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), Bailleurs Sociaux (NOREVIE, PARTENORD), Agence SEURA.

Consultants mobilisés: Valérie Embize

Montant de la mission: 58 M€ HT

Composantes de la mission:

- Conseil stratégique
- Etudes urbaines
- Animation partenariale
- Planification
- Outils de gestion
- Coordination inter chantiers
- Ingénierie financière
- Gestion urbaine de proximité
- Insertion par l'activité économique
- Cohésion sociale
- Concertation
- Capitalisation

Enjeux de la mission

Située dans le Douaisis, la ville de Sin le Noble compte 16 882 habitants. Conventionné en juillet 2010, le Projet de Rénovation Urbaine du quartier des Epis et de la Monté a deux principaux enjeux : réussir l'intégration des deux quartiers en projet dans la ville et intervenir de façon durable sur l'habitat qui les compose. Ce projet de rénovation urbaine s'inscrit dans une dynamique de grands projets d'aménagement sur le territoire : d'une part l'éco-quartier du Raquet et d'autre part la création d'un transport en commun en site propre du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.
En appui à la direction de projet, la Ville de Sin le Noble s'est dotée d'une mission d'Ordonnancement Pilotage et Coordination Urbaine afin d'assurer le pilotage général du projet et mettre en oeuvre des outils de gestion adaptés.

Contenu de la mission

- Gestion financière : mettre en place et mettre à jour régulièrement un système de suivi budgétaire et financier couplé avec la programmation physique des opérations, de façon à éviter les doubles saisies.
- Assistance à la direction de projet pour le pilotage courant et les réunions extraordinaires ;
- Analyse des risques et points de suivi particuliers (système de reporting et d'alerte ; mise en œuvre d'outils de gestion de projet permettant d'anticiper, d'assurer l'expertise et la décision) ;
- Coordination et animation : Coordination des acteurs et des interventions des maîtres d'ouvrages d'opérations, pour optimiser le pilotage du dispositif (création d'un processus de recueil de données, de mises à jour de revues de projet en lien avec la gestion financière, la gestion de la qualité, le système d'information général). Animation du dispositif pendant la durée du projet (préparation des réunions en lien avec la direction de projet, rédaction des comptes-rendus) ;
- Ordonnancement et planification du projet (initiale et réalisation) sur la base des planifications opérationnelles qui sont de la responsabilité des maîtres d'ouvrages ;

Logements en construction. Sources : Photo Perspectives Urbaines et Sociales